n° 324 Décembre 2024

STILL Info

Votre bulletin d'information communale

Restauration de l'horloge de l'église

Travaux eau et assainissement

1944-2024 Libération de Still

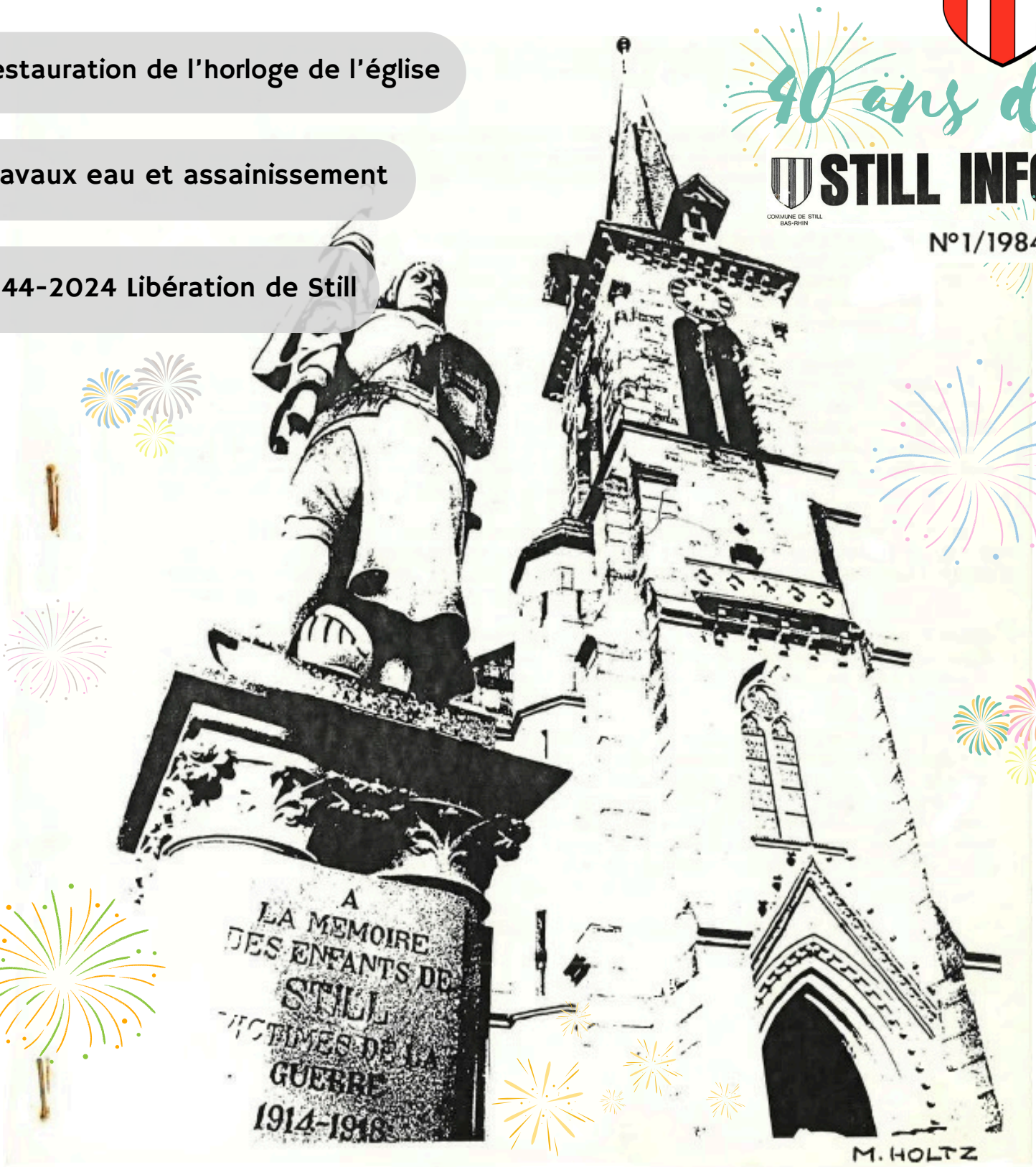

Sur les réseaux

www.still-info.fr

commune de Still

commune de Still

Horaires de la Mairie

Du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00
Le samedi de 8h00 à 11h00
Fermée le lundi
Tél : 03 88 50 00 33
accueil@mairiedestill.fr

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE	2
TRAVAUX	5
INTERCOMMUNALITÉ	7
COMMUNICATIONS	10
HISTOIRE	13
ENVIRONNEMENT	16
DANS LA PRESSE	17
VIE ASSOCIATIVE	19
ÉTAT CIVIL	22
CONSEIL MUNICIPAL	23

Directeur de la publication :
Alexandre Gonçalves, Maire de STILL

Réalisation :
Bruno Helbert, Nicolas Fernandez, Alexandre Gonçalves.

Photo de couverture : Still Info n°1 M. Holtz

DATES A RETENIR

- Réunion publique 31 janvier
- Osterputz 05 avril
- 60 ans du jumelage 26 avril

Imprimé sur du papier 100% recyclé

Chères Stilloises, Chers Stillois

Dans ce numéro du Still Info, vous découvrirez une première page spéciale reprenant la couverture du tout premier numéro, paru à la fin de l'année 1984, il y a tout juste 40 ans !

Cela fait donc quatre décennies que, sous le mandat de François Widloecher, qui en avait fait une promesse de campagne, la commune de Still a lancé ce bulletin d'information à destination de ses habitants. Nous ne pouvions clore l'année sans marquer cet anniversaire !

L'année prochaine, nous célébrerons également les 60 ans de l'amitié franco-allemande avec Oberwolfach, commune située en Forêt Noire, avec laquelle nous sommes jumelés. Initié en août 1965, cette amitié sera célébrée le samedi 26 avril 2025. Vous êtes toutes et tous cordialement invités à cet événement, et vous recevrez prochainement des informations détaillées à ce sujet.

En cette fin d'année, nous finalisons également le bilan des actions réalisées en 2024. Ce dernier vous sera présenté lors de la réunion publique prévue le vendredi 31 janvier 2025, à la salle des fêtes. Cette rencontre sera aussi l'occasion de vous présenter les projets pour 2025. Je vous invite dès à présent à venir nombreux pour échanger et poser vos questions.

Le programme d'investissement communal suit son cours, comme vous pourrez le constater dans les pages de ce numéro. Nous veillons à mener une gestion rigoureuse des deniers publics, tout en poursuivant nos efforts en faveur de la transition énergétique, du service public de proximité et de la lutte contre les incivilités.

Je ne peux conclure cet édito sans évoquer la situation nationale, qui impactera inévitablement les finances de notre commune. L'effort nécessaire pour réduire la dette publique aura des répercussions sur nos capacités de financement et d'autofinancement. Si l'impact exact reste encore à préciser, il est certain que l'année 2025 nous imposera des choix stratégiques en matière d'investissements.

Malgré ces défis, je souhaite terminer sur une note optimiste. Mon équipe et moi-même avons à cœur de servir notre commune avec enthousiasme et engagement. En parallèle, nous représentons activement la commune au sein des nombreuses instances intercommunales. Aussi, les retours positifs sur la qualité de vie à Still nous encouragent à continuer nos actions avec motivation et détermination.

Enfin, en cette période de fêtes, je tiens à vous adresser, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux. Que vous passiez d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches !

Cérémonie du 11 Novembre 2024

Le parvis de l'église s'avérait presque trop exigu lors de cette cérémonie du souvenir. Merci aux Stilloises et Stillois qui se sont déplacés en nombre afin d'honorer la mémoire de toutes celles et ceux qui ont perdu la vie durant la Première guerre mondiale. Ce moment, malgré les années qui nous séparent de cet événement, reste toujours aussi émouvant et doit nous rappeler toute l'absurdité d'un conflit qui en finalité ne règle rien.

Nous saluons la présence de Matthias Bauernfeind, maire d'Oberwolfach, qui nous fait l'honneur de sa présence, tout un symbole. Autre moment fort de la cérémonie lorsque les enfants de l'école élémentaire, ont lu un poème écrit par Didier Venturini. Ce poème intitulé "La Lettre" retrace le drame des tranchées durant la Première guerre mondiale.

La Commune remercie l'ensemble des participants, les associations ainsi que les personnalités civiles et militaires présentes.

Fête de Noël de nos Aînés

Le samedi 7 décembre 2024, la commune avait convié ses aînés à la traditionnelle fête de Noël dans la salle des fêtes. Pas moins de 120 personnes avaient répondu présent à l'invitation afin de partager ensemble un moment de joie et de convivialité.

Un repas concocté par le restaurant « Les Tuileries » fut servi par les membres du Conseil Municipal accompagnés par leurs conjointes et conjoints.

L'après-midi récréatif fut agrémenté par des chants de Noël interprétés par les enfants de l'école élémentaire, ainsi que part un animateur d'ambiance fort apprécié, qui prit le relais.

En fin d'après-midi, après le café et les Bredles, l'ensemble des participants se sont quittés, le cœur rempli de joie avec le souhait de tous se retrouver en 2025.

Inauguration de l'ancienne horloge restaurée

A l'issue de la cérémonie du 11 novembre, M. le Maire avait convié l'ensemble des personnes présentes, à l'inauguration solennelle de l'ancienne horloge restaurée. Lors de son discours d'introduction, M. Alexandre Gonçalves rappela l'historique de ce mécanisme d'horlogerie. Son achat fut voté lors de la délibération du conseil municipal du 2 février 1908 sous le mandat de M. Alphonse Widloecher.

L'entreprise choisie fut la société Benedikt Schneider Söhne à Schonach en Forêt-Noire, qui existe aujourd'hui encore.

L'horloge fonctionna jusqu'en 1972 où elle fut remplacée par un équipement électrifié plus moderne, évitant ainsi aux agents communaux de monter deux fois par semaine pour "remonter" le mécanisme au premier étage de l'église.

L'histoire de cette renaissance remonte exactement au 11.11.2023, soit un an jour pour jour. A cette date une petite équipe est montée au clocher pour se rendre compte de l'état de l'objet. De là est née l'idée de lui donner une nouvelle destinée. C'est ainsi que Messieurs Gilbert Fredembach et Roger Seyller se sont attelés à sa restauration.

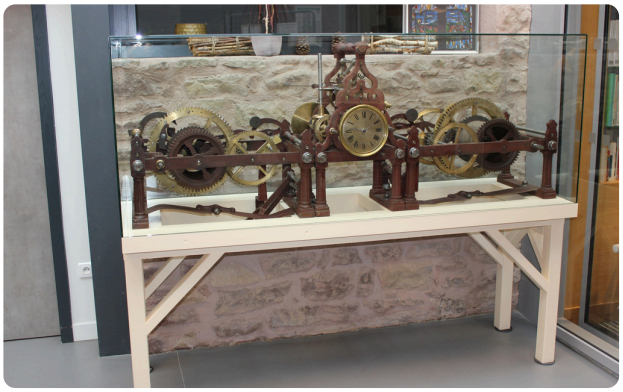

Le but n'était pas de la faire fonctionner mais de l'exposer au grand public, cet objet faisant partie de notre patrimoine local. Un grand "Merci" fut adressé aux deux bénévoles ainsi qu'aux agents communaux qui sont intervenus à différents moments de la restauration.

L'horloge ainsi restaurée trône fièrement dans le hall d'entrée de notre mairie sur son support d'origine, renforcé pour des questions de stabilité et de sécurité et protégé par une cloche en verre.

Colis de Noël pour les plus démunis

Pour la troisième année consécutive, la commune a décidé de mener une collecte de colis de Noël destinés aux plus démunis. Depuis le début de l'opération, les dons vont crescendo. Cette année, nous sommes heureux de pouvoir les offrir aux "Restos du cœur". Nous avons décidé d'attribuer chaque année la collecte à une association caritative différente. (Pour mémoire, l'association St Vincent de Paul en 2022 et la Croix Rouge en 2023.)

Un très grand Merci et Bravo à toutes celles et ceux qui se seront associés à cette collecte.

Devant le succès de cette noble cause, nous réitérerons cette opération l'année prochaine.

Distribution de kits de sécurité aux écoliers du C.P

Le lundi matin 25 novembre a eu lieu une distribution de kits de sécurité en classe de C.P. à l'école élémentaire de Still. Monsieur le Maire, Alexandre Gonçalves accompagné par Bruno Helbert, adjoint en charge des affaires scolaires, se sont rendus peu après 8h00 auprès des élèves. Ce kit est composé d'un casque, d'un gilet à bande fluorescente et d'une baguette réfléchissante, qui peut servir à maintenir le bas du pantalon ou à mettre au bras. Ce kit est offert par la communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig, comme c'est le cas depuis quelques années, à chaque élève en cours préparatoire.

Ce fut un moment privilégié pour rendre attentifs les enfants de l'importance de leur sécurité durant leurs déplacements, qu'ils soient piétons, cyclistes ou utilisateurs de trottinettes. Durant les échanges qui ont suivi, les expériences de chacun et l'utilisation ou non des équipements de sécurité ont été partagées et devraient permettre à tous de réajuster leur comportement sur les routes et trottoirs. Les enfants sont également un relais envers leurs parents et familles pour les inciter à ne pas négliger certains comportements dont ils ne soupçonnent pas les risques et conséquences. Ces échanges ont également permis de mettre en avant quelques règles de circulation concernant notamment la circulation des trottinettes sur les trottoirs.

RAPPEL DE SECURITE

- Trottinette (sans moteur), rollers et skateboard

Ces usagers sont considérés comme des piétons et doivent circuler sur le trottoir, en respectant les feux piétons et en roulant à une vitesse modérée (6 km/h).

- Trottinette électrique

Elle doit circuler sur les pistes cyclables. En leur absence, elle peut rouler sur des routes limitées à 50 km/h ou dans les aires piétonnes à faible vitesse (6 km/h). Il est obligatoire d'avoir une assurance responsabilité civile. La circulation à deux sur une trottinette est interdite.

- Vélos :

Les vélos (musculaires et électriques) doivent circuler sur la chaussée ou la piste cyclable pour les adultes.

Pour les adultes le port du casque et d'un gilet jaune est recommandé pour circuler en sécurité.

Pour les enfants de moins de 12 ans le casque est obligatoire.
Ils peuvent utiliser le trottoir à pied, en tenant leur vélo.

Les enfants de moins de 8 ans sont considérés comme des piétons.
Ils peuvent circuler sur le trottoir.

Remplacement des modules “boule” des candélabres par du LED

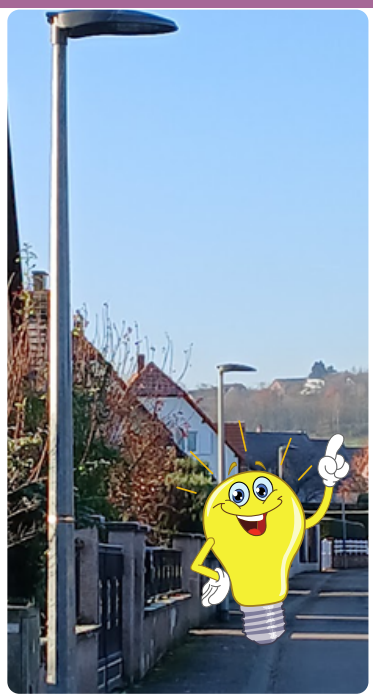

Transition énergétique – Éclairage public

Comme cela avait été programmé et annoncé lors de notre réunion publique du mois de février 2024, le passage progressif en LED de l’éclairage public se poursuit. 80 modules LED basse intensité ont été installés dans différentes rues du village. Les rues concernées sont : Rue des Pins, des Géraniums, sur une partie de la rue de la Paix, des Alouettes, de la Liberté, Évêque de Lichtenberg, des Vergers et des Jardiniers, Allée du Munchoff.

Le programme de remplacement se terminera en 2025, par un passage en LED de tous les points lumineux du village.

Coût : 27.918 € TTC
Subvention fond vert : 3.500 €
Autofinancement : 24.418 €

Remplacement du mur de soutènement aux ateliers municipaux

L’ancien mur de soutènement séparant le terrain des ateliers municipaux d’une propriété voisine a été reconstruit.

Ce mur en agglos datant de plus de 40 ans menaçait de s’effondrer du côté du voisin. Cette opération a également permis d’assainir la partie du terre-plein côté atelier où plusieurs tonnes de gravats ont dû être retirées et triées.

Ces travaux s’inscrivent dans le vaste plan communal de réhabilitation des ateliers municipaux.

Les opérations de démolition, évacuation et reconstruction ont été confiées à une entreprise locale.

Coût: 8.876,00 € TTC

Avant les travaux

Après les travaux

Allumage à distance de l’éclairage public

La commune s’est dotée d’un dispositif d’allumage à distance de l’éclairage public. Il s’agit d’un mécanisme qui a été ajouté dans les armoires électriques et piloté par plusieurs télécommandes permettant d’allumer ou d’éteindre l’éclairage par quartier, en cas de nécessité. Le Maire, les adjoints et les services techniques en sont équipés.

Ce dispositif a l’avantage d’être pratique et rapide en cas de nécessité sans être dans l’obligation d’intervenir sur les différentes armoires électriques du village.

Coût : 1.818,00 € TTC

Salle des Fêtes

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle pour la cuisine de la salle des fêtes. L'ancien appareil datant de la construction a été changé en raison de problèmes de fonctionnement. Ce nouveau lave-vaiselle sera moins gourmand en eau et permettra une chauffe de l'eau plus rapide pour plus d'efficacité.

Coût: 5.264,88 € TTC

Nouvelle sonorisation de la salle des fêtes

Il y a quelques jours, nous avons installé une nouvelle sonorisation plus performante dans notre salle des fêtes. Cette installation audio nous offrira une meilleure qualité sonore en complément des travaux effectués sur l'acoustique de la salle. Grâce à cet équipement, nous pouvons optimiser la diffusion du son et espérons ainsi que cet investissement apportera une nouvelle dimension à nos événements et contribuera à faire de notre salle des fêtes un lieu encore plus attractif pour nos concitoyens. Dès le samedi 7 décembre, lors de la fête de Noël des ainés, nous avons pu effectuer un test concluant de cet équipement.

Coût: 5.000,00 € TTC

Première phase des travaux du Cabinet Médical

Après avoir achevé la longue partie administrative puisqu'il aura fallu, rappelons-le, l'accord de l'Archevêque de Strasbourg, une délibération du conseil municipal, une délibération du conseil de fabrique et pour finir un arrêté préfectoral venant valider notre démarche de distraction du rez-de-chaussée du presbytère, les travaux ont pu démarrer.

Ils ont débuté, il y a quelques semaines, par le gros œuvre, la démolition et la reconstruction de cloisons, d'ouvertures de portes et de fenêtres. A ce jour, les différents corps de métier se succèdent comme prévu. Nous rencontrons les médecins régulièrement afin de finaliser les différents agencements souhaités pour leur cabinet. Nous avons pour objectif de remettre les clés aux médecins au printemps 2025.

Eau et assainissement

Depuis 2012, notre compétence "eau potable" et "assainissement" a été transférée à la communauté de commune de Molsheim-Mutzig.

L'Eau de notre robinet

La Communauté de Communes est en charge de la production, du traitement, du transport et de la distribution de l'eau potable des 18 Communes membres.

La population totale desservie par le réseau d'eau géré par la Communauté de Communes sera de 41 000 habitants à partir du 1er janvier 2022.

Du captage au robinet du consommateur

L'eau distribuée par la Communauté de Communes est produite par **9 forages et 13 sources**, qui captent soit les sources libres des grès vosgiens, soit la nappe alluviale de la Bruche ou la nappe alluviale du Rhin.

La capacité totale de production de ces ressources en eau s'élève à **826 m3/heure** et le stockage de l'eau est assuré par **13 réservoirs**.

Chaque jour, les habitants des communes desservies par le service de l'eau consomment près de **5.500 m3** d'eau, ce qui représente une consommation moyenne journalière par habitant de l'ordre de **160 litres/hab/jour**.

L'eau potable est préalablement stockée dans des réservoirs, qui ont une capacité totale de réserve de **4.555 m3.**

Ils permettent d'assurer la distribution pendant **11 heures** en moyenne au cours de la journée en consommation de pointe.

Le réseau de canalisations du territoire qui alimente les usagers a une longueur totale de près de **300 km**.

Les travaux effectués sur la commune

La Communauté de Communes de la région de Molsheim Mutzig, qui exerce les compétences eau potable et assainissement sur notre Commune, vient d'achever les travaux du réseau d'eau potable de la **Rue des Ecoles**, préalablement à la réalisation par la commune du réaménagement de la voirie devant l'école qui interviendra en 2025.

Ces travaux qui ont été exécutés par l'entreprise Olry Arkedia ont consisté à remplacer 150 m d'une canalisation d'eau potable vétuste datant de 1950.

Dix branchements de particuliers ont également été renouvelés.

Un nouveau poteau incendie a été mis en place au droit de l'institut des Aveugles.

Le montant global de l'opération est de 100 000 € HT

Select'om

La collecte arrive à Still !

La loi prévoit que chaque habitant puisse trier ses biodéchets de manière séparée afin qu'ils soient valorisés. En complément du compostage, le Select'om va déployer une collecte séparée des déchets alimentaires en apport volontaire à Still dès le premier semestre 2025.

Pourquoi trier les biodéchets ?

Les déchets alimentaires et de jardin, appelés aussi bio-déchets, représentent 1/3 de nos poubelles d'ordures ménagères. Cela représente **64 kg de déchets non triés**, par an, par habitant, qui sont ensuite incinérés.

Or, notre production de bio-déchets peut être **LIMITÉE** :

- En cuisine, en luttant contre le gaspillage alimentaire.
- Au jardin, grâce au **mulching** et au **paillage.**

Le reste des bio-déchets peut être **VALORISÉ** :

- Par le **compostage**, qui permet la création de **compost**.
- Par la méthanisation, qui permet la création d'énergie renouvelable et d'engrais naturel.

Compostage de proximité, on vous accompagne

- **Pour les particuliers**

Un atelier **Compostage** est organisé au moins une fois par mois sur le territoire. Cet atelier donne droit à l'achat d'un composteur en bois subventionné. En période estivale, le jardin pédagogique du Select'om permet d'aller encore plus loin sur le jardinage au naturel.

- **Pour les collectifs en immeubles**

le Select'om accompagne l'installation d'un site de compostage partagé en complément de la vente de composteurs. L'étude, la formation des participants, la signalétique et le 1er apport de broyat sont pris en charge par le Select'om.

Collecte des bio-déchets

Pour vous aider à les valoriser, le Select'om met à votre disposition une collecte des déchets alimentaires en point d'apport volontaire :

- **Triez** vos déchets alimentaires à l'aide du bio-seau et des sacs en kraft qui vous seront distribués à votre domicile en début d'année : restes de repas, fruits, légumes, petits déchets verts, laitages, fromages, pains, pâtisseries, céréales, marc de café, sachets de thé, essuie-tout et serviettes en papier blanc.
- **Déposez** votre sac de déchets alimentaires, bien fermé, dans un point d'apport volontaire proche de chez vous 1 à 2 fois par semaine.
- **Vos déchets alimentaires sont collectés** et servent à produire de l'énergie renouvelable et de l'engrais naturel.

Pourquoi une collecte séparée

Selon l'ADEME, l'Agence de la transition écologique, chaque année :

- **1/3 de la poubelle d'ordures ménagères** est constitué de bio-déchets, soit l'équivalent de **64 kg** par habitant au Select'om en 2022.
- **30 kg** de nourriture par personne **sont jetés**, soit l'équivalent d'**1 repas par semaine** et de **100 € gaspillé.**
- L'entretien du jardin génère en moyenne **160 kg** de déchets verts par personne et par an.

1 million de tonnes de déchets verts est encore brûlé à l'air libre, malgré l'interdiction et l'impact sur l'environnement.

Vous compostez déjà ? Continuez ce geste essentiel !
Utilisez les nouveaux points de collecte pour les déchets alimentaires **que vous ne compostez pas** comme les os, arrêtes, restes de repas cuits etc.

Select'om

Ensemble, transformons nos déchets en ressources !

Veuillez noter dès à présent la tenue d'une réunion publique d'information, sur le sujet prévue le <u>vendredi 28 février à 19h00</u> à la Salle des Fêtes.

Déchèteries

Le Select'om dispose d'un réseau de **8 déchèteries**.
Les déchèteries sont **accessibles uniquement** aux usagers titulaires d'un **badge.**

Pour toute demande de badge et pour consulter les horaires des déchèteries
Consultez le site Internet : www.select-om.com

Calendrier 2025 pour les déchets ménagers spéciaux (DMS)

A déposer **tous les jours** d'ouverture à la déchèterie de **Molsheim.**

A déposer **2 fois par an** dans les **autres déchèteries, de 9h à 12h.**

Déchèterie	Dates de collecte 9h-12h
Boersch	**7 juin - 22 novembre**
Marlenheim	**31 mai - 15 novembre**
Muhlbach-sur-Bruche	**14 juin - 29 novembre**
Saint-Blaise-la-Roche	**24 mai - 8 novembre**
Schirmeck	**28 juin - 13 décembre**
Wasselonne	**21 juin - 6 décembre**

Sont acceptés :

- Les acides, bases, phytosanitaires, pâteux (peinture, colle, vernis...) et solvants.
- **30 kg** par foyer pour les particuliers.

Horaires des déchèteries les plus proches

	Horaires d'été :	Horaires d'hiver
MOLSHEIM 52 Route industrielle de la Hardt	*Du mardi au samedi* 8h30 à 12h et de 14h-17h30	*Du mardi au samedi* 9h à 12h et de 14h à 17h
MUHLBACH-SUR-BRUCHE Rue de la Gare	*Mardi* 13h30 à 19h *Jeudi et samedi* 8h30 à 12h et 14h à 17h30	Mardi 13h30 à 17h *Jeudi et Samedi* 9h à 12h et 14h à 17h

Vos points d'apport volontaire communaux

- **Rue des Ecoles**
- **Rue des Tuileries**

Vous constaterez à la lecture des dates qu'**aucune battue ne se déroule un dimanche ou un jour férié.**
Cette décision est le choix délibéré et volontaire de la commune.
Il permet ainsi à tout un chacun de profiter des bois et sentiers communaux sans conflit d'usage.

RAPPEL

L'association

"LES CHASSEURS STILLOIS"

LOT 4 - Ban communal Still-Nord

Battues 2024 - 2025

Mercredi 18 décembre 2024
Samedi 04 janvier 2025
Mardi 21 janvier 2025
Samedi 01 février 2025

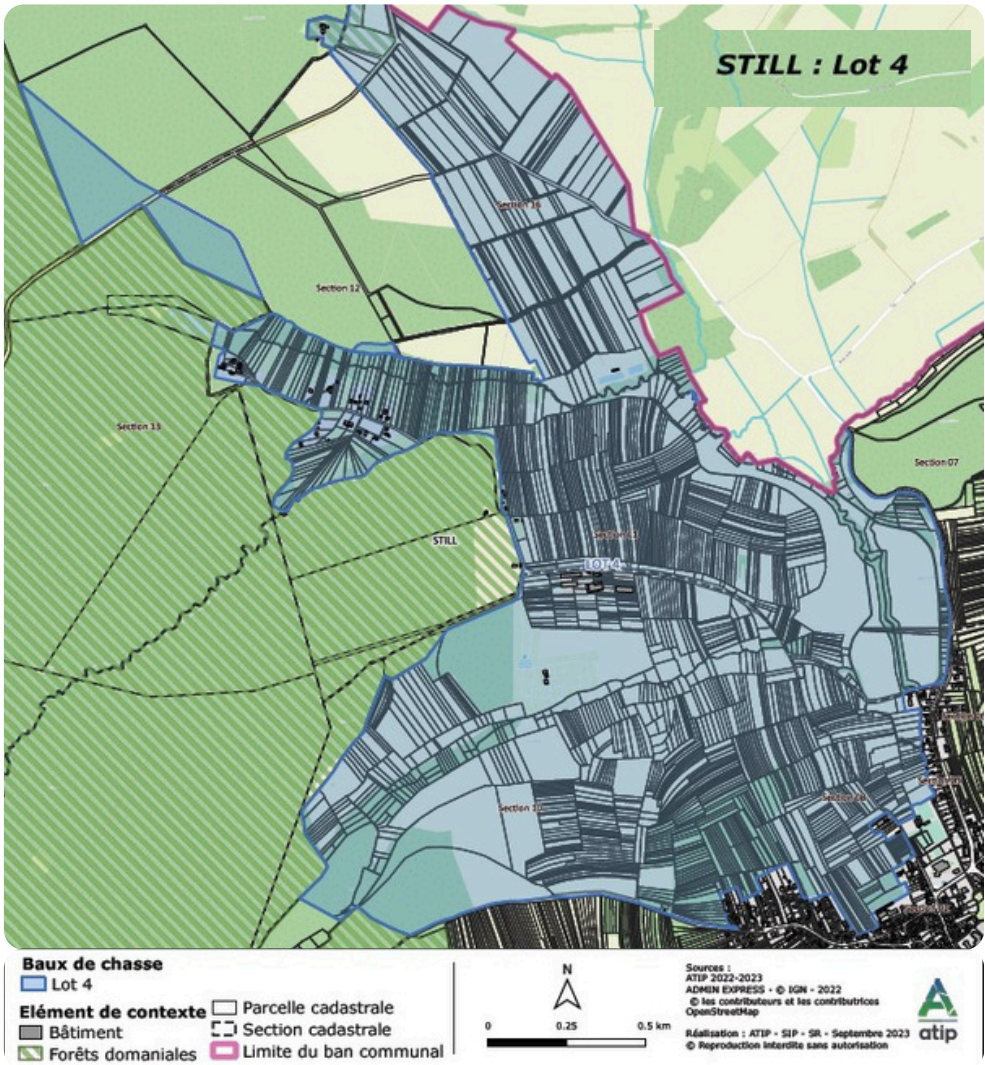

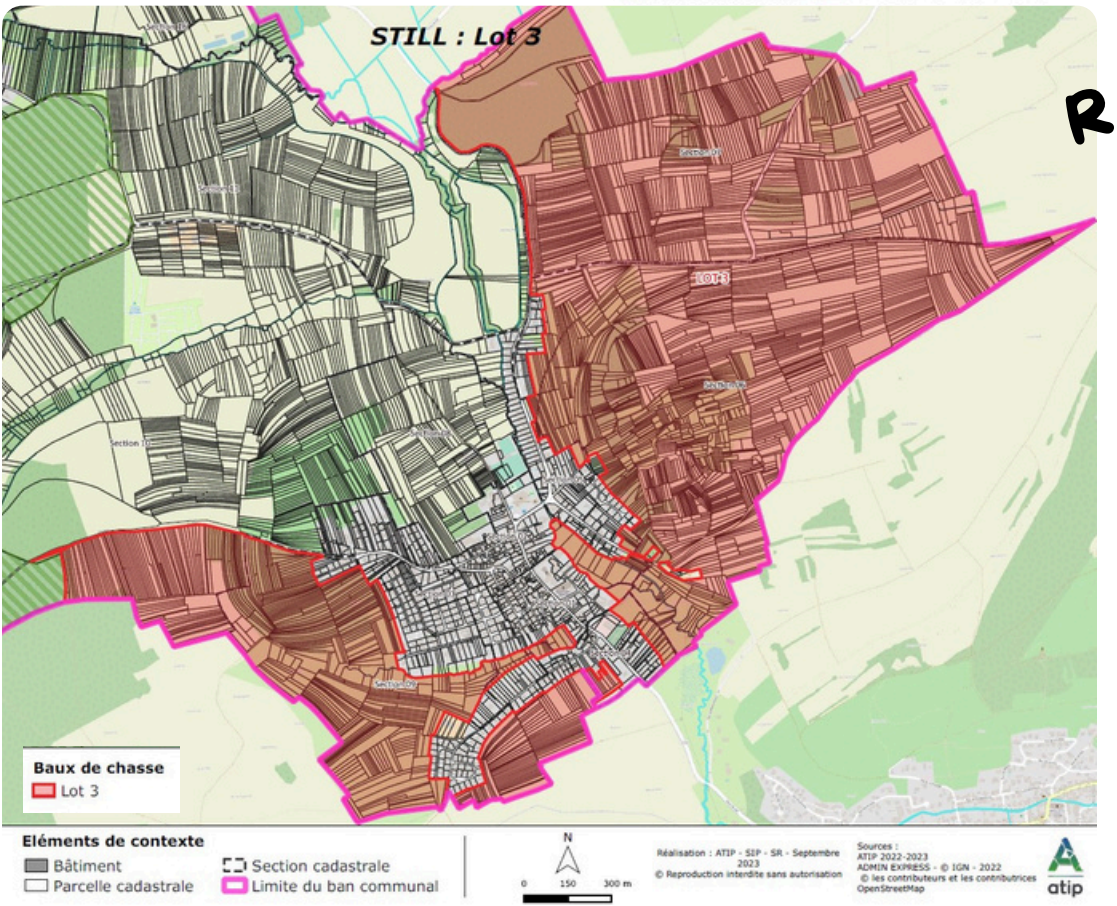

RAPPEL

L'association

"LA GILLOISE"

LOT 3 - Ban communal Still-Sud

Battues 2024 - 2025

Samedi 14 décembre 2024
Samedi 11 janvier 2025
Samedi 25 janvier 2025

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
Liberté Égalité Fraternité

Téléchargez l'application sur
Google Play Store et Apple Store

Gendarmerie nationale
POLICE NATIONALE

Déjections canines et autres souillures

Les déjections canines et les souillures qu'elles engendrent sont des sujets croissants dans nos villes et villages. Bien que les chiens soient des compagnons fidèles et aimés, il est essentiel que leurs propriétaires assument la responsabilité de leurs animaux, notamment en ce qui concerne le nettoyage après eux.

Les déjections de chiens peuvent causer divers problèmes, tant sur le plan sanitaire qu'esthétique. De plus, les souillures laissées sur les trottoirs et sur les espaces verts nuisent à l'image de notre environnement et rendent les lieux moins agréables pour tous.

Pour remédier à ce problème, il est primordial de sensibiliser les propriétaires des chiens à l'importance de la propreté et du respect des espaces communs. Des campagnes d'information, des contraventions pour non-respect des règles et la mise à disposition dans nos rues de nombreux distributeurs de sachets avec des poubelles pour la plupart peuvent contribuer et encourager un comportement responsable.

Nous le savons bien, il s'agit d'une minorité qui est concernée par le sujet mais leur comportement irrespectueux impacte une majorité de nos concitoyens.

Chaque petit geste compte et il est de la responsabilité de chacun de veiller à ce que nos compagnons à quatre pattes ne deviennent pas une source de désagrément pour les autres.

Haie et domaine public

Contexte

Afin de sécuriser la circulation sur la voie publique, conformément au Code Civil, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux (y compris la visibilité aux intersections) et ne touchent pas les réseaux aériens d'électricité, de téléphonie, fibre ou l'éclairage public.

Quelles sont les règles ?

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire, qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

La commune veille à la bonne application de cette réglementation et contacte les propriétaires pour leur rappeler leurs obligations, et, si nécessaire, leur adresse un rappel écrit.

Permis de Construire et Demande de Construction préalable

Les PC et les DP permettent à la mairie de vérifier que les règles d'urbanisme en vigueur sont respectées.

Permis de construire (PC)

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20m² de surface de plancher (Unité de calcul des surfaces des constructions servant à la délivrance des autorisations d'urbanisme) ou d'emprise au sol (Projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus). Toutefois, les ornements (exemple : marquises) sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements). Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.

Déclaration préalable de travaux (DP)

Une déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à un permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

Absence de démarche

Si votre projet a une emprise au sol et une surface de plancher inférieure à 5m², il n'est pas soumis à l'autorisation d'urbanisme. Vous devez, cependant consulter le plan local d'urbanisme (PLU) afin de vérifier que votre projet respecte les règles d'urbanisme en vigueur (Le PLU communal est disponible en mairie).

Réunion publique

La municipalité a le plaisir de vous convier à une réunion publique qui se tiendra

Vendredi 31 janvier
19h00
Salles des fêtes des tuileries

Cette rencontre sera l'occasion de discuter ensemble des projets en cours et à venir pour notre village, d'aborder vos préoccupations et de répondre à vos questions.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux !

STILL TERRE D'HISTOIRE

Restauration d'un mouvement d'horlogerie, vu du côté association, histoire de remonter le temps.

L'objet de l'association « Still, Terre d'Histoire » a pour finalité entre autres, de faire connaître l'histoire de notre commune, de préserver le patrimoine local à travers ses monuments et vestiges de toute nature. Avec la cérémonie d'inauguration qui a eu lieu le 11 novembre et qui m'a particulièrement réjoui en tant que président, je constatais avec plaisir que le but de notre association était loin d'être hors sujet.

Je m'associerai donc également aux remerciements adressés à M. Gilbert Fredembach, membre de notre association et M. Roger Seyller pour leur travail, sans oublier les agents communaux qui ont contribué efficacement lors de diverses opérations de préparation et de mise en place.

Cette horloge que nous pouvons admirer aujourd'hui dans son écrin de verre, témoigne d'une période où le temps qui passe n'influait pas autant sur la vie des gens comme aujourd'hui. A une époque pas si lointaine, nous vivions avec le rythme des saisons et prenions le temps de faire les choses, les gens n'étaient pas moins heureux. Il nous importe aujourd'hui de nous mettre en pause de temps en temps, afin de réfléchir à la vie que nous menons et de nous poser les bonnes questions sur nos modes de vie.

En marge de l'inauguration de l'horloge, l'association « Still, Terre d'histoire » avait réalisé et proposé une rétrospective illustrée en trois volets.

- Le catalogue technique de l'horloge de la société Benedikt Schneider Söhne de Schonach située en Forêt Noire avec un certificat de qualité attribué à cette entreprise, ainsi que la délibération du conseil municipal de Still du 2 février 1908.
- Les photographise de l'horloge avant restauration.
- Des photos prises lors de la restauration de l'horloge.

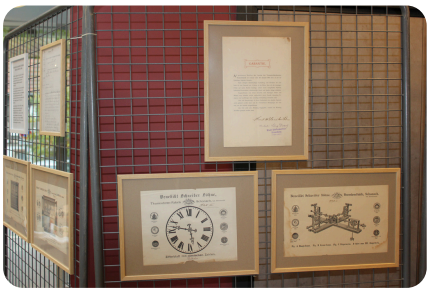

Still Info - 40 ans d'informations Municipales

Notre bulletin municipal a 40 ans. Le premier numéro sorti en 1984 se voulait être un bulletin d'information général annuel.

La périodicité a changé depuis quelques années puisqu'elle les bulletins sont devenus trimestriels. L'information devait parvenir aux Stilloises et Stillois sans tarder, ce sont malheureusement les tendances du monde de l'information qui ne souffre pas de la lenteur du temps.

Certaines rubriques sont permanentes d'autres évoluent mais l'essence même du bulletin reste identique.

Aujourd'hui, les outils informatiques et le numérique ont bouleversé la réalisation d'un journal. Ces 10 dernières années ont vu une évolution fulgurante en la matière.

Le Still-Info est imprimé et encore diffusé dans les boîtes aux lettres du village par les élus mais il est également disponible en format numérique, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie accueil@mairiedestill.fr .

Les quatre premiers exemplaires de 1984 à 1987.

25 novembre 1944 - Still est libéré

1944-2024 : Commémoration des 80 ans de la libération de Still.

Tout commence le 6 juin 1944 par le débarquement en Normandie puis le débarquement en Provence le 15 août 1944. De nombreux mois seront encore nécessaires aux forces alliées et françaises pour libérer totalement le pays de l'occupant Nazi.

Durant cette période, la libération de notre pays passera par de nombreuses batailles acharnées mettant en jeu autant les armées régulières que la Résistance intérieure. A cela vont s'ajouter à plusieurs endroits de notre pays à l'encontre des populations civiles, des massacres en représailles par les troupes allemandes.

L'Alsace, et plus précisément les villages de la vallée de la Bruche, attendront la deuxième quinzaine du mois de novembre pour être libérés.

La progression dans la vallée de la Bruche : (extraits du journal de marche de la 3ème Division d'infanterie US.)

Dans la matinée du 25 novembre, le 1er bataillon de la 3ème division déclencha, depuis Rothau, l'attaque pour le contrôle du nœud routier de Schirmeck afin de permettre au 3ème bataillon de s'engager dans la vallée. Vers 11h30 Schirmeck était libéré.

Les objectifs du 15ème régiment d'infanterie étaient de prendre Molsheim et Dorlisheim, deux localités où la plaine d'Alsace et le massif vosgien se rejoignent.

La journée est ensoleillée, les habitants des villages de la vallée de la Bruche accueillent leurs libérateurs par des applaudissements tout au long de la route, leur offrent du schnaps. Wisches est libéré à 13h40.
La résistance ennemie est faible et de petits groupes de soldats allemands s'enfuient à la hâte, n'étant plus d'humeur à combattre.

Vers 15h30 le 3ème bataillon entre dans Urmatt mais le 2ème bataillon qui aurait dû continuer l'attaque à pris du retard. L'ordre fut donné au 3ème bataillon de continuer vers Heiligenberg et Dinsheim. Le 2ème bataillon dès son arrivée à Urmatt se dirigea donc vers les villages de Niederhaslach, Oberhaslach puis Still.

Cette manœuvre devait permettre d'éliminer les poches de résistance et d'assurer les flancs du 3ème bataillon arrivant sur Dinsheim.

Still sera libéré le 25 novembre 1944 aux environs de 16h30-17h00 par le 2ème bataillon du 15ème régiment d'infanterie U.S. faisant partie de la 3ème division d'infanterie U.S.

Sur cette photo prise le jour même du 25 novembre dans la cour de la maison Sonntag, rue des Tuileries, on peut y reconnaître Mme Huguette Pons, alors âgée de 7 ans, dans les bras d'un soldat américain et sa sœur âgée de 4 ans dans les bras de sa maman. La photo a probablement été prise par M. Sonntag lui-même.

Photo de Mme H. Pons

Photo de Mme H. Pons

Cette seconde photo non datée, (certainement peu de jours plus tard), on voit la population de Still sur le parvis de l'église avec les enfants au premier plan, certains en costume alsacien, fêtant la Libération de notre village.

Le bataillon se dirigea alors vers Dangolsheim en prenant par les chemins ruraux, passant non loin de Flexbourg, pour y établir un poste de commandement. Il fit la jonction avec le 79ème régiment d'infanterie de la 45ème division d'infanterie U.S. Le lendemain du 26 novembre, passant par Soultz Les Bains et Molsheim, il participa à la prise de Molsheim. La jonction avec le 3ème bataillon fut faite à Molsheim vers 15h30.

Les opérations de la prise de Mutzig les 25 et 26 novembre seront retardées pendant plus de 18 heures par l'ennemi retranché dans la rue principale de la localité. Pour l'état major allemand les consignes était claires. La vallée de la Bruche doit rester barrée en toutes circonstances pour une longue période, au pire les hommes engagés doivent se faire tuer sur place.

Épilogue : Pour la 3ème division d'infanterie, la guerre va se terminer à la frontière Tchèque, près de Pilsen. Au cours de plus de deux ans de combats, la Division aura perdu 4922 hommes tués, 18766 blessés et 636 hommes décédés des suites de leurs blessures

Insigne de la 3ème Division d'infanterie. La 3ème Division d'infanterie américaine est surnommée Rock of the Marne (Le rocher de la Marne), pour sa contribution à la seconde bataille de la Marne lors de la 1ère guerre mondiale.

Les forces militaires : La division d'infanterie U.S. était composée d'un peu plus de 15000 hommes. Un régiment se composait alors de 3500 hommes et un bataillon d'environ 1000 hommes.

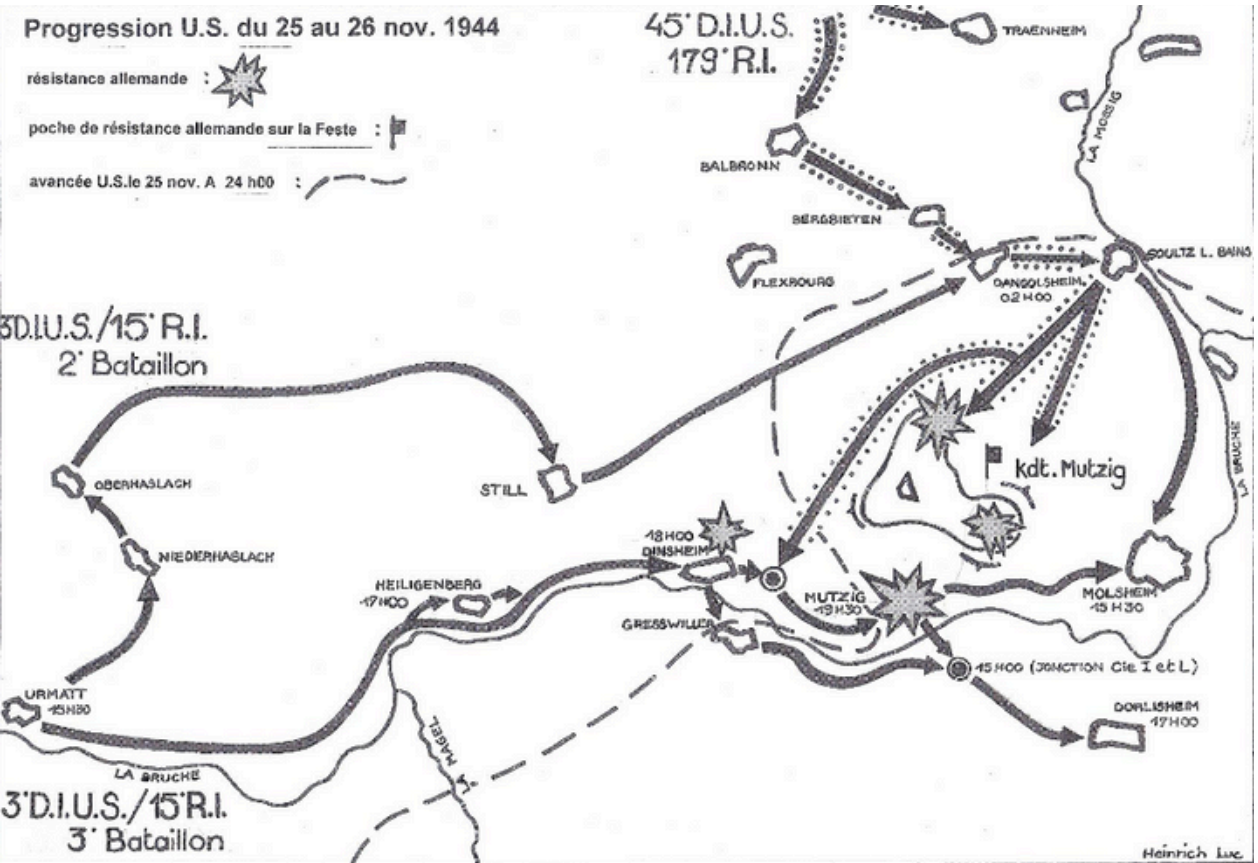

Sources:
Témoignages - crédit photo,Mme H. Pons - annuaire du cinquantenaire de la libération de Mutzig : société d'Histoire de Mutzig

B.H.

Mégots de cigarettes et pollution

Lors de notre dernier "Osterputz", nous avions porté une attention particulière sur le ramassage des mégots dans notre village. Le résultat fut édifiant.
<u>Nous avons donc décider d'agir.</u>

Il existe un éco organisme nommé ALCOME, qui nous permettra, après adhésion, d'être accompagnés dans nos actions de sensibilisation, de collecte et de traitement des déchets présent dans l'espace public.

Cet organisme apporte également un soutien financier selon un barème calculé au nombre d'habitants de chaque commune. Il nous permet de bénéficier de dotation de matériel comme des cendriers de poche, éteignoirs et cendriers de rue. ALCOME met également à disposition des kits de sensibilisation sur les déchets liés à la présence de mégots dans les rues et dans nos campagnes.

En dernier lieu, des dispositifs d'enlèvements de mégots sont proposés à destination de structures spécialisées dans le traitement de ce type de déchets et à sa valorisation.

Il existe notamment des procédés industriels permettant de transformer ces déchets après décontamination en produits isolants.

Déchèterie verte communale

Venez déposer vos déchets verts
Les samedis de 8h30 à 11h30

14 décembre 2024
11 janvier 2025
15 février 2025

BIODEGRADABLE

Au camping, Rue du Schleiweg

Dorlisheim

Le Repair café a fait étape à l'espace Pluriel

Ils étaient 17 bénévoles pour s'occuper des 60 objets présentés. Photo Bernard Gug

Plus de 50 % d'objets ont retrouvé une seconde vie lors du Repair café qui s'est tenu à l'espace Pluriel, samedi 16 novembre.

Le Repair café est une équipe de réparateurs bénévoles qui ont acquis au fil des années des compétences pour ce qui est de la remise en marche de divers objets pour leur donner une seconde vie. Ils permettent aux propriétaires de faire une substantielle économie. Il y a des spécialistes de tout ce qui touche le bois, le vélo, les montres et horloges, les bijoux, les vêtements, les petits appareils électroménagers, l'outillage, l'informatique, etc.

Samedi 16 novembre à l'espace Pluriel de Dorlisheim, ils étaient 17 bénévoles pour s'occuper des 60 objets présentés. Pesés à l'arrivée, leur poids total était de 269 kg.

Trente et un objets soit 52 % sont repartis pour une seconde vie évitant ainsi 131 kg de déchets. Neuf objets se sont avérés réparables moyennant une action complémentaire. Vingt objets non réparables iront à la déchetterie.

La plupart des objets viennent de Dorlisheim

55 % des objets ont été apportés par des habitants de Dorlisheim

Jean-Noël Grasswill, le président habitant Still était visiblement satisfait de l'étape à Dorlisheim : « Notre association vient de clôturer sa deuxième année d'existence, et la fréquentation de chacun de nos événements nous confirme que notre action est appréciée et reconnue comme utile par un grand nombre de personnes. »

● **B. G.**

Les premiers rendez-vous en 2025 : le 18 janvier à Still, le 15 février à Dorlisheim, le 15 mars dans un lieu à définir, le 5 avril à Grendelbruch. Contact : repaircafe.still@gmail.com.

Prochaine date : 18 janvier à la salle des fêtes des Tuileries

REPAIR CAFE Still

Little House

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

La MAM (Maison Assistantes Maternelles) Little House accueille du lundi au vendredi les enfants de 2 mois à 5 ans de 7h30 à 18h00 dans l'appartement loué au-dessus de la mairie par l'association à but non lucratif Little House créée en 2017. Les 2 assistantes maternelles agréées Mme Nunes Delphine et Mme Wolff Esthel restent employées du particulier employeur.

L'association a financé l'aménagement du local de manière similaire à une structure type "micro crèche" tout en gardant le côté familial. Les différentes actions menées au cours de l'année dans le village (bourse aux vêtements, soirées, vente solidaire), permettent de subvenir à une partie des besoins financiers de la MAM.

Le projet pédagogique validé par la PMI (protection maternelle infantile) axé sur l'autonomie avec l'aide de la langue des signes adaptée aux bébés, la motricité libre, le D.M.E (diversification mené par l'enfant) ainsi que des ateliers Montessori permet d'accompagner les tout-petits.

Après 5 années de joie et de rires, Little House a fêté son anniversaire le samedi 26 octobre en présence des enfants, des taties, des familles, du Président de la CEA M. Bierry, des représentants de la mairie, des présidents des associations et des assistantes maternelles. Une matinée riche en émotion qui a débuté avec une visite de la structure suivie par un verre de l'amitié dans la salle du conseil, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Still

Des liens sensoriels entre la petite enfance et le monde du handicap

À Still, un partenariat va être mis en place entre la maison d'assistantes maternelles (MAM) Little House et l'institut des aveugles de l'association Adèle-de-Glaubitz. Les tout-petits vont être en contact avec le monde du handicap en fréquentant le jardin sensoriel de l'institut. Une façon de les familiariser aux notions d'inclusion et de tolérance.

Les assistantes maternelles de la MAM Little House de Still ont demandé conseil à l'institut des aveugles pour créer leur espace d'apaisement destinée à la "stimulation multisensorielle". Photos Jean-Marc Loos

Alma, Maëva, Nicolas Maël Arthur et "bébé Mathilde" jouent tranquillement dans l'espace d'apaisement de la maison d'assistantes maternelle (MAM) Little House de Still. La lumière est tamisée, le sol recouvert d'épais tapis aux textures variées. La pièce peut être plongée dans une ambiance sonore relaxante, comme le bruit des vagues. Dans ce lieu destiné à la "stimulation multisensorielle", tout est propice à la détente des bambins. Parfait pour relâcher les tensions.

« Une logique de vivre-ensemble »

« Cette pièce est complètement en phase avec notre projet éducatif, souligne Esthel Wolff qui a créé la MAM Little House il y a tout juste cinq ans avec Delphine Nunes. Nous sommes parties du concept des salles snoezelen, que l'on trouve de plus en plus dans les maisons de retraite [elles sont utilisées notamment pour les personnes souffrant de troubles cognitifs comme la maladie d'Alzheimer] et nous l'avons adapté à la petite enfance. »

L'institut des aveugles, situé juste en face de la MAM Little House, dispose d'un tel espace. « Avant d'ouvrir nous avons donc rencontré sa directrice, pour échanger sur ce thème. »

> **« Nos résidents adorent les enfants. Ils ont un "pouvoir aidant" »**
> **Sophie Gérard-Rahali, directrice de l'Institut des aveugles de Still**

« Nous avons eu très tôt des liens autour de l'aspect sensoriel », confirme Sophie Gérard-Rahali. Il faut dire que la question de l'éveil des sens est cruciale aussi bien pour personnes déficientes visuelles que pour les enfants en bas âge.

« Changer le regard des parents sur le handicap »

Esthel Wolff et Delphine Nunes se sont montrées très intéressées par le jardin sensoriel inauguré l'an dernier à l'Institut des aveugles. « L'idée est qu'on puisse y amener les petits une heure par semaine. Les enfants pourront profiter des installations destinées au développement sensoriel. Mais le projet va bien au-delà, comme le souligne Delphine Nunes. Il s'agit de les mettre en contact avec des personnes en situation de handicap dans une logique de vivre-ensemble. » Une façon aussi pour ces tout-petits d'acquérir très tôt des notions de tolérance.

« En fait à cet âge-là ils n'ont pas conscience de la différence, reprend Esthel Wolff. Ils n'ont pas de préjugé. C'est surtout pour changer le regard des parents sur le handicap. C'est une question d'inclusion. Surtout à l'heure où de plus en plus d'enfants présentent des troubles de l'attention ou du comportement. » Les deux assistantes maternelles de Little House sont d'ailleurs formées pour accueillir les enfants « à besoins spécifiques » : « Notre objectif est d'être en capacité de recevoir des enfants porteurs de handicaps pour que leurs parents puissent souffler un peu. Et vous savez, l'accueil de ces petits en milieu ordinaire est hyper rare », glisse Esthel Wolff.

« Établir une connexion avec les tout-petits »

Sophie Gérard-Rahali est sensible à cette démarche. D'autant que les résidents de l'institut des aveugles ont un handicap intellectuel ou des troubles du spectre autistique en plus de leur déficience visuelle. Leur inclusion dans la société est au cœur de l'action de l'institut. La directrice insiste sur ce point : « Nos résidents adorent les enfants. Ils sont extrêmement protecteurs. Ils ont un "pouvoir aidant", au-delà de leur handicap. L'enjeu du partenariat que nous allons mettre en place avec la MAM Little House est d'établir une connexion entre les tout-petits et ces personnes. Pour nous, l'expérience va au-delà du sensoriel. Cela touche aussi à la citoyenneté. »

Sophie Gérard-Rahali souhaite que les résidents de l'institut des aveugles soient eux aussi acteurs du développement des tout-petits, comme l'ensemble de la société. Le partenariat entre sa structure et la MAM Little House devrait être mis en place au printemps prochain : « Nous allons réfléchir à la manière de créer des temps forts au sein de l'institut avec les familles des enfants et nos résidents. » En clair, à eux de faire vivre le projet : « Avec la MAM, nous allons créer le tronc et les branches, poursuit Sophie Gérard-Rahali. Ensuite, ce sera aux parents des tout-petits et à nos résidents de développer les feuilles. »

● **Boris Marois**

Zoom / Un jardin pensé pour l'insertion sociale

Le jardin sensoriel de l'institut des aveugles de Still a été conçu pour permettre aux personnes malvoyantes et aveugles de s'ouvrir à leur environnement. Photo archives Boris Marois

Le jardin sensoriel de l'institut des aveugles de Still a été inauguré le 22 septembre 2023. « Nous voulions recréer un jardin après la construction du bâtiment Marie-Jeanne, racontait la directrice, Sophie Gérard-Rahali, dans nos colonnes le 27 septembre 2023. Nous avons pensé à un espace basé sur les cinq sens : l'ouïe, avec des instruments de plein air et le son des pas sur différentes surfaces ; le goût, avec des arbustes et arbres fruitiers ; l'odorat, grâce à des essences aromatiques ; et le toucher avec des plantes spécifiques. » Sans oublier la vue en travaillant sur les contrastes. Autant d'aspects qui permettent aux personnes malvoyantes et aveugles de s'ouvrir à leur environnement.

« Ici, l'aspect sensoriel prend une dimension tout à fait particulière car, en plus de leur handicap visuel, nos résidents souffrent de déficience intellectuelle ou de troubles du spectre autistique, soulignait Philippe Jakob, directeur de l'association Adèle-de-Glaubitz, dont dépend l'institut des aveugles de Still. Notre but est que chacun puisse s'épanouir, acquérir le plus d'autonomie possible en fonction de son handicap. » Le jardin sensoriel a été ainsi conçu comme un « outil d'insertion sociale » pensé dès le début pour être « ouvert sur l'extérieur. »

● **Bo. Ma.**

Delphine Nunes (en arrière-plan) et Esthel Wolff ont créé Little House il y a cinq ans. Photo Jean-Marc Loos

Don du sang

L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Dinsheim sur Bruche et environs vous invite le

Lundi 6 janvier 2025 de 17 h à 20 h

A la salle des Fêtes de Still pour donner votre sang

A cette occasion,
nous fêterons les 10 ans d'existence de l'association.

Une tombola gratuite sera organisée pour les participants.

Le repas sera confectionné par les bénévoles
et une part de galette des rois vous sera offerte.

L'association « Still Terre d'Histoire » remercie les personnes qui ont bien voulu lui confier leurs photos ou documents afin qu'ils puissent être numérisés dans une banque de données. L'opération continue, n'hésitez pas à faire appel à nous. Merci d'avance.

07 68 49 88 91

32ème de Finale de la Coupe de France pour Still-Mutzig !

L'explosion de joie des joueurs de Still/Mutzig est immense lorsqu'ils apprennent qu'ils affronteront les professionnels du Stade de Reims en 32e de finale de la Coupe de France.

Lors du tirage au sort, Still/Mutzig avait une chance sur deux de rencontrer un club professionnel. Aussi, nous recevrons le Stade de Reims (9e en Ligue 1) pour des retrouvailles historiques, cinquante ans après, dans cette même compétition.

Le match se tiendra au Stadium de Molsheim
le Dimanche 22 décembre à 14h45

Photo Laurent Rea/DNA
Photo Roméo Boetzlé/DNA

COUPE DE FRANCE

STILL - Jeudi 1er MAI 2025 - de 9h à 17h

9ème édition

Au printemps, pour celles et ceux qui font des semis,
il reste toujours des plants inutilisés.
D'autres font des boutures et en ont toujours de trop.
Certains ont des semis spontanés ou des rejets dans leur jardin,
quand quelques uns multiplient des plantes rares.

Venez les proposer à la bourse aux plantes de STILL.

Organisée par l' A.R.T.S. (Association pour la Réhabilitation de la Tuilerie Sonntag)

L'accès est gratuit.
Pensez à vous inscrire au 07 62 62 46 60

L'amicale des sapeurs pompiers vous remercie pour votre accueil et vos dons lors de notre passage pour les calendriers.
Nous remercions également les enfants des écoles de Still et Heiligenberg qui ont participé en dessinant à leur manière les pompiers.

Bonnes fêtes de fin d'année et surtout bonne santé

Petites annonces

Je vous propose mes services pour le sciage et le fendage de bois de chauffage sur votre site ainsi que le nettoyage de forêts privées.
Pour plus de renseignements, contactez-moi au **06 71 61 89 51**.
Bonne Année 2025

Thomas PASCUAL

BABYSITTER

Bonjour, Je m'appelle Maëlie, je suis une étudiante de 19 ans et j'habite à Still. Je souhaiterais mettre mon temps libre au profit des parents qui recherchent une personne de confiance pour garder votre enfant. J'ai acquis de l'expérience dans une micro-crèche pendant 6 mois et j'ai également mon BAFA.

A la fois sérieuse et organisée, je suis disponible le lundi, mardi, mercredi en journée (et soirée), le jeudi, vendredi à partir de 18h, ainsi que les week-end. Je suis également véhiculée. Je peux m'occuper de faire le goûter, l'aide aux devoirs, le bain, le repas et les activités.

N'hésitez pas à me contacter au **06.03.21.18.61** ou par mail **maelie.leroux67@gmail.com**, je serai ravie de vous répondre et d'échanger avec vous. A très bientôt !

LES MERVEILLES DE RAY'MONDE
ESTHÉTICIENNE A DOMICILE

Soins corporels aux huiles essentielles ; modelages bien être de l'ensemble du corps ; modelage aux pierres chaudes ; shampimodelage.
Bien être visage : soin nu skin, anti-âge, soin vitaminé, gommage, masque, sérum, crème de jour.
Épilations : teinture cils ou sourcils, extension de cils, soin des mains ou pieds, mise en beauté des ongles.
Tél: 06.82.58.88.13

GRANDS ANNIVERSAIRES

JANVIER

Mme Madeleine BEL, née le 15 janvier 1927,
fêtera ses 98 ans

M. Guy GIOT, né le 10 janvier 1934,
fêtera ses 91 ans

Mme Marie-Antoinette BAUTZ, née le 20 janvier 1940,
fêtera ses 85 ans

M. Jean-François OHREL, né le 05 janvier 1941,
fêtera ses 84 ans

M. Robert FROELICHER, né le 12 janvier 1943,
fêtera ses 82 ans

Mme Angèle BOLLI, née le 14 janvier 1943,
fêtera ses 82 ans

Mme Charlotte DENIS, née le 11 janvier 1945,
fêtera ses 80 ans

FEVRIER

Mme Françoise HERGAULT, née le 26 février 1937,
fêtera ses 88 ans

Mme Simone HAAG, née le 03 février 1939,
fêtera ses 86 ans

Mme Marie-Rose WERNERT, née le 22 février 1939,
fêtera ses 86 ans

M. Louis NIEST, né le 02 février 1940,
fêtera ses 85 ans

M. Ernest BOLLI, né le 06 février 1942,
fêtera ses 83 ans

M. Marc HIRTLER, né le 25 février 1943,
fêtera ses 82 ans

Mme Jeanine METZLER, née le 21 février 1945,
fêtera ses 80 ans

MARS

Mme Paulette STOCKI, née le 07 mars 1935,
fêtera ses 90 ans

Mme Wanda MINCKER, née le 31 mars 1935,
fêtera ses 90 ans

M. Joseph SIEGEL, né le 29 mars 1937
fêtera ses 88 ans

M. Jean-Marie SCHAEFFER, né le 16 mars 1939
fêtera ses 86 ans

M. Michel VOGEL, né le 23 mars 1939
fêtera ses 86 ans

M. Bruno FLICKER, né le 19 mars 1940
fêtera ses 85 ans

M. Aloyse ZORN, né le 1er mars 1941
fêtera ses 84 ans

M. Gilbert SCHAEFFER, né le 30 mars 1944
fêtera ses 81 ans

DECES

M. SCHILLINGER Jean-Paul, décédé le 20 octobre 2024

Mme HAFFNER Carine, décédée le 02 novembre 2024

Mme ROTHWILLER Monique, décédée le 05 novembre 2024

NAISSANCES

Talia ZIMMERMANN, née le 12 octobre 2024,
fille de Alexis ZIMMERMANN et de Sarah SPIELMANN

Albane COUTURIER LEBEL, née le 03 novembre 2024
fille de Marc COUTURIER et de Anne-Sophie LEBEL

Iris SAN SEBASTIAN, née le 03 novembre 2024
fille de Axel SAN SEBASTIAN et de Charlène SCHMITT

Mathys KAMMERER, né le 05 novembre 2024
fils de Léo KAMMERER et de Charlène MULLER

MARIAGES

M. Matthieu CODAZZI et M. Laurent WILLMANN,
mariés le 12 octobre 2024

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2024

MEMBRES PRESENTS : Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Nicolas FERNANDEZ, Bruno HELBERT, Adjoints Carine LUX, Mélanie MORE-DESIRE, Chantal OHREL, Olivier PERNET, Tiffanie RAETH, Thomas PASCUAL, Jean-Noël GRASSWILL.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Audrey REUTER Johann GUENARD, Catherine JAEGLE.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : Aurore MOINE, Matthieu WIDLOECHER

- **1.CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE A JOUR DU RIFSEEP PAR LE CENTRE DE GESTION**

Le RIFSEEP ou Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel a été mis en place par la commune de Still par adoption de la délibération du 18 juin 2018.

A intervalle régulier il y a lieu de mettre à jour la cotation des postes existants et de réviser l'expérience.

Pour la réaliser le Centre de Gestion du Bas-Rhin propose la révision de tout le dispositif RIFSEEP pour un montant de 1400 euros TTC sous couvert d'une convention.

Voté à l'unanimité

- **2.DEMANDE DE SUBVENTION DU FONDS COMMUNAL ALSACE CONCERNANT LE CABINET MÉDICAL**

Monsieur l'Adjoint aux travaux présente le projet de réhabilitation du rez-de-chaussée du presbytère, distrait de sa vocation première par délibération du 4 avril 2023, en un cabinet médical pour deux médecins.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires aux demandes de subventions.

Le projet est estimé à 99 167,23 € HT soit 119 000,68 € TTC

Le projet est conditionné au financement suivant :

- Autofinancement : 59,66 % du montant HT soit un montant de 59 167,23 €
- Fonds Communal Alsace (FCA) : 40,34 % du montant HT soit un montant de 40 000 €

Voté à l'unanimité

- **3. DÉCISION PRISE PAR M.LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION**

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordé le 4 juin 2020.

Le Conseil Municipal, prend acte du compte rendu d'information sur les décisions prises en vertu des délégations détenues par le Maire pour la période du 10 septembre 2024 au 4 octobre 2024.

> DÉCISIONS D'URBANISME

NUMERO	DECISION	DATE	NOM PRENOM	ADRESSE	NATURE
PC R0001	ACCORD	24/09/2024	Sevrain Marcel	14, rue des Vergers	Réaménagement d'une maison
DP R0032	REFUS	10/09/2024	Bolli Christophe	4, rue de la République	Isolation et peinture d'une façade
DP R0035	ACCORD	01/10/2024	Pascual Thomas	4, Impasse du Stillbach	Rajout d'une terrasse en bois sur piscine
DP R0037	ACCORD	26/09/2024	Cojo Samuel	62, rue de la Liberté	Démolition mur et construction nouveau mur

France Rénov' est votre nouveau service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'Etat avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

- Un nouveau service public unique, gratuit et indépendant.
- Une plateforme digitale et un numéro de téléphone national unique.
- Un réseau de plus de 450 Espaces Conseil France Rénov' partout en France.
- **Sur notre territoire il est présent au PETR Bruche Mossig 1 rue Gambrinus à Mutzig**

L'application qui vous facilite la vie!

Une fois l'application installée, vous recevez une notification sur votre portable à chaque nouvelle alerte ou information. C'est aussi l'occasion de vous informer des différentes manifestations à venir et de l'actualité de la commune.

C'est l'information qui vient à vous!

Vous êtes déjà 930 abonnés depuis 2021!

- Suivez toute l'actualité et les événements de la commune
- Accédez aux informations pratiques...
- Retrouvez les associations, les commerces, professionnels de santé,...
- Restez informés à tout moment grâce aux notifications personnalisables : actualités, évènements, médiathèque,...

Select'om

Calendrier des collectes *en porte à porte* 2025

> Still

Collecte des ordures ménagères

Collecte sélective plastiques, papiers/cartons

Jours fériés non collectés

JANVIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

Contact : 03 88 47 92 20 | www.select-om.com

STILL Info
Votre bulletin d'information communale
n° 324 Décembre 2024
Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé avec du papier 100% recyclé

Recevez votre STILL Info par courriel

Vous préférez recevoir votre magazine de manière virtuelle ?
C'est avec plaisir que nous vous l'enverrons ! Écrivez dès à présent un courriel à **accueil@mairiedestill.fr** ou téléphonez à la mairie : nous vous ferons parvenir les prochains STILL Info par voie électronique uniquement.

Directeur de la publication
Alexandre Gonçalves, Maire de Still

Comité de relecture
Cathy Schneider, Camille Flicker, Olivier Pernet, Sophie Widloecher.

Réalisation
Alexandre Gonçalves, Nicolas Fernandez, Bruno Helbert

Participation à ce numéro
Chantal Sittler

Impression et façonnage
Commune de Still

Les illustrations et photos, sauf indications contraires, sont communales ou issues de la base de données du logiciel de mise en page.

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

Commune de STILL
33 Grand Rue
Tél : 03 88 50 00 33
accueil@mairiedestill.fr

Suivez nous :
commune de Still
commune de Still
www.still-info.fr

Le prochain numéro de votre bulletin municipal sortira fin mars, aussi afin de publier vos articles et annonces merci de remettre vos textes et photos avant le 10 Mars 2025 à la mairie.